

## MISE EN COMMUN DES ASSOLEMENTS ET DES PROJETS POUR UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUEMENT INTENSIVE

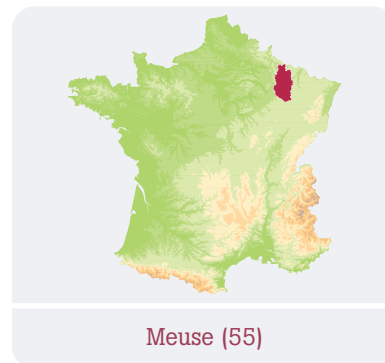
Partant de l'expérience de détention en commun de matériel à travers une CUMA, un groupe de 10 agriculteurs va gérer en commun les assolements de ses exploitations. Cette rationalisation des outils de production doit permettre à ces agriculteurs de concilier productivité et qualité de l'environnement, et de mettre en place une organisation du travail partagée, valorisant les spécialités de chacun, et permettant de diminuer la charge de stress avec la mise en place de suppléance.

### DESCRIPTION DU PROJET

A travers la CUMA du Vieux Moulin, cinq exploitations à dominante céréalière ont déjà mis en commun leur moyen de production et de stockage. Cinq autres exploitations s'y associent dans le cadre du GIEE, en vue de mettre en place une gestion commune des assolements, avec la création à venir d'une société en participation qui gèrera en tout 1150 ha de terres arables. Cette rationalisation des moyens est envisagée dans le but de concilier productivité du foncier et qualité de l'environnement. Elle doit permettre de faire appel à des technologies de pointe, tout en repensant le système de culture et les pratiques agronomiques.

La mise en place de l'assolement en commun sera réalisée sur trois ans. En parallèle sera mis en œuvre un allongement de la rotation visant à intégrer des cultures de printemps et des légumineuses en vue de perturber les cycles des plantes adventices. En complément, des pratiques de désherbage mixte et mécanique seront mis en place, ainsi que la récupération des menues pailles afin de diminuer le retour des graines d'adventices sur les parcelles lors de la récolte. Enfin il est prévu de développer les échanges paille/fumier ou paille/compost avec les éleveurs locaux.

La mise en commun poussée des moyens de production de ces dix exploitations va leur permettre de consolider leur solidité économique à travers l'optimisation de leur moyen de production. En corollaire, elle va aussi permettre de sauvegarder les ateliers des exploitations diversifiées, en particulier en viande bovine et en production de volaille en vente directe. Mais surtout, cette organisation va permettre la mise en place d'un système de suppléance qui doit donner plus de confort et de sécurité aux exploitants dans la gestion de leur temps. Cette organisation doit aussi leur permettre de se spécialiser en fonction de leurs affinités, et de dégager du temps pour construire d'autres projets. Ainsi une réflexion est déjà lancée sur la mise en place d'une unité de méthanisation pour valoriser les sous-produits et substituer de l'énergie fossile dans le fonctionnement du séchoir.



Meuse (55)

**NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS**  
12

**STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE**  
CUMA du Vieux Moulin

**PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION**  
► Polyculture-élevage

**PRINCIPALE THÉMATIQUE**  
► Mutualisation des outils de production

**AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET**  
► Conditions de travail  
► Diversification des assolements – allongement des rotations  
► Échanges agriculteurs – éleveurs  
► Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux phytosanitaires

**STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT**  
ADHEO 109 (centre de gestion)

**PARTENAIRES ENGAGÉS**  
► INRA (Institut National de Recherche Agronomique)  
► UMR SAD-APT (unité mixte de recherche Sciences pour l'action et le développement - Activités, produits, territoires)  
► Arvalis – Institut du végétal  
► Chambre d'agriculture de la Meuse  
► ADHEO 109  
► A2E Conseil  
► Mutualité Sociale Agricole  
► EPL (Entreprise publique locale) Agro de la Meuse  
► Maison Familiale et Rurale de Vigneulles-lès-Hattonchâtel

**DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET**  
8 septembre 2015

**DURÉE DU PROJET**  
5 ans

**TERRITOIRE CONCERNÉ**  
Centre Meuse (7 communes au nord de Saint-Mihiel)

**ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS**  
INRA SAD-APT